

# Sécurité et insécurité alimentaires au Nouveau-Brunswick

## Faits saillants

- Les 170 initiatives favorisant la sécurité alimentaire étaient réparties un peu partout dans la province.
- Les organismes en milieu rural sont plus éloignés des centres, en plus d'être nettement plus distancés les uns des autres. Cette plus grande distance suggère des déplacements accrus et une accessibilité moindre en milieu rural.
- La ruralité des communautés francophones pourrait représenter des difficultés particulières, mais d'autres recherches seraient nécessaires pour le vérifier.
- Les initiatives visaient surtout à aider les personnes à faible revenu vivant en situation de pauvreté (34 %), à rendre accessibles des aliments frais et locaux (23 %) ou à répondre à une demande de la communauté locale (23 %).
- Une quinzaine de services étaient offerts. Deux approches typiques se distinguent : l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire.
- Peu d'organismes s'approvisionnent auprès de producteurs agricoles locaux (18 %) ou de jardins communautaires ou collectifs (12 %), bien qu'ils jugent leurs produits d'excellente qualité nutritionnelle.
- La valeur nutritionnelle des aliments reçus du Système national de partage des aliments de Banques alimentaires Canada était considérée comme plutôt mauvaise ou très mauvaise par la moitié (53 %) des organismes d'aide alimentaire utilisant cette source d'approvisionnement.
- La moitié (53 %) des répondants des organismes offrant de l'aide alimentaire se sont dits préoccupés par le manque de fraîcheur ou de salubrité des aliments offerts aux clients.
- Quatre organismes sur dix (41 %) ne pouvaient pas répondre aux besoins de leur population – estimant répondre, en moyenne, à la moitié des demandes (52 %).
- Les fonds et les dons en argent, en denrées et en services ne répondent pas aux besoins de plus de la moitié (58 %) des organismes.
- L'inégalité des capacités d'un endroit à l'autre cause des disparités dans les services à l'échelle locale.
- Neuf organismes sur dix (90 %) accepteraient de faire connaître leurs points forts à d'autres organismes ailleurs dans la province afin d'améliorer la sécurité alimentaire communautaire.
- Les priorités de développement dans les communautés étaient les jardins communautaires ou collectifs (31 %), l'information et l'éducation en alimentation (31 %), les cuisines collectives (26 %) et les clubs d'achat de nourriture (23 %).
- Nos analyses suggèrent que les banques alimentaires ne peuvent offrir que la moitié des portions quotidiennes recommandées de « légumes et fruits » et de « lait et substituts ».
- La teneur moyenne en sel du contenu des boîtes de nourriture était de cinq fois l'apport quotidien en sodium recommandé.
- Sur la cinquantaine d'aliments reçus par une importante banque alimentaire de la province du Système national de partage des aliments de Banques alimentaires Canada, les deux tiers étaient des aliments de mauvaise qualité nutritionnelle.

Trois mesures sont prioritaires afin de réduire l'insécurité alimentaire et d'accroître la sécurité alimentaire au Nouveau-Brunswick :

- a) élaborer une stratégie provinciale afin d'accroître la concertation, la collaboration et l'impact des actions des intervenants;
- b) cerner, renforcer et multiplier les bonnes pratiques sur le terrain et les mesures gouvernementales efficaces pour agir sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire;
- c) augmenter la quantité et la qualité de l'aide alimentaire afin de mieux tenir compte des disparités régionales et de la vulnérabilité économique, nutritionnelle et de santé des personnes en situation d'insécurité alimentaire.